

## **L'opération PAMELA : l'intervention de Jean-Pierre Artiganave**

« C'est un engagement important qui aura bientôt – une fois cette délibération et les signatures acquises – pour nous un engagement financier. Nous avons devant nous un projet majeur. C'est sans doute le projet industriel de premier calibre que ce département connaît depuis fort longtemps. Ceci dit dans un contexte de déprise économique et industrielle très fort qu'a connu ce département depuis maintenant quasiment 25 ans. Il touche évidemment des entreprises mais aussi et c'est là le principal un ensemble de salariés. Certains d'entre vous ont connu ce qui a pu se passer à la CERAVER et du côté de Bazet il y a longtemps maintenant. Nous connaissons aujourd'hui la problématique sur le GIAT qui est lourde. Nous avons d'autres risques à assumer, en particulier ceux liés à l'activité industrielle d'Alstom, voire de la SOCATA, et ce dans les semaines ou les mois qui viennent.

### **« Un projet majeur »**

Il s'agit donc d'un projet majeur. Avec une implication forte, en tout cas de la part de l'industriel Airbus Industries et évidemment des entreprises qui auront à intervenir sur le secteur. Et ce très rapidement puisque lorsque l'on parle de **PAMELA**, il ne s'agit pas de 2010 ou 2012, il s'agit de 2005-2006. Nous - Communauté de Communes du Pays de Lourdes – nous trouvons là une accessibilité à un process industriel, donc au développement économique, du fait de notre territorialité et du fait aussi, je veux le souligner ici, de notre existence. On voit bien que lorsqu'on crée les conditions d'une intercommunalité pleine et solidaire, eh bien par le fait c'est vrai de projets et un peu de l'histoire, on peut toucher à un développement économique majeur particulièrement important pour le développement.

Une fois et si vous le souhaitez, cet engagement pris nous aurons sans doute à délibérer très bientôt pour la constitution d'un syndicat mixte, c'est-à-dire pour une organisation territoriale et de faisabilité vis-à-vis de ce projet industriel. Dans ce projet industriel, il y a deux volets : il y a le volet aujourd'hui que chacun dorénavant connaît. C'est en particulier le problème **PAMELA**. Dans ce dossier, il faut être d'une prudence extrême. Il y a des choses que l'on peut dire, il y a des choses qui ont été annoncées et dites par les voix les plus officielles puisque c'est en particulier au ministère de la Défense que les choses se sont passées il y a dorénavant quelques semaines. Il y a des choses que l'on ne peut pas dire, à savoir quels sont les engagements des industriels présents sur ce site à partir de 2005-2006 dans d'autres considérations et dans d'autres conséquences. Je veux dire cela en disant que tout développement économique c'est aussi un pari que nous faisons les uns et les autres. Les actions que nous menons ne sont pas forcément garanties à 100% de la matière de l'emploi, de ses conséquences, de sa volumétrie, etc.

### **Vers un Syndicat Mixte**

Mais en tout cas ce qu'il faut bien que nous ayons en tête c'est qu'il faut être au rendez-vous de ce type d'événement. Nous avons donc devant nous la constitution d'un Syndicat Mixte. La constitution de ce Syndicat Mixte, les clés de répartition, plus des clés de répartitions financières que des clés de répartitions politiques ainsi que des retombées attendues au-delà des taxes professionnelles induites. Les taxes professionnelles induites, nous ne les verrons que dans quelques années. C'est aussi des retombées industrielles et des retombées économiques sous toutes formes d'entreprises qui viendront se greffer sur ce pôle d'aménagement et de développement qui est un pôle d'aménagement et de développement

majeur quand on le regarde au niveau de la région Midi-Pyrénées et aussi à travers les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Quand on a discuté de la création de ce Syndicat Mixte, nous avons devant nous un certain nombre d'attitudes et de propositions financières engageant donc la communauté. On aura l'occasion d'en parler lors d'une autre délibération. Ce n'est pas forcément le cas aujourd'hui. Je crois que nous avons bien négocié ce tournant. La question n'était pas celle forcément de la représentativité puisque je vous le rappelle nous aurons dans ce syndicat le Conseil général des Hautes-Pyrénées, peut-être et sans doute le Conseil régional Midi-Pyrénées et trois communautés de communes, les unes moins ou plus importantes que les autres. Il s'agissait pour nous à la fois de montrer notre solidarité, de montrer notre volonté de participer à ce grand challenge ou à cette grande aventure ; et de le faire aussi dans le respect de ce que nous sommes. Et dans un environnement qui est un peu celui décrit dans ce protocole d'engagement politique, c'est-à-dire respect aussi par rapport à des communautés, je pense à la Communauté des Communes du Canton d'Ossun en particulier qui était très agissante sur cette zone depuis un certain nombre d'années.

### **Investir sur des terres lointaines**

Le challenge pour la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes comme pour la Communauté de Communes du pays de Lourdes c'est d'investir sur des terres lointaines. Donc, le plus gros pari qui est fait dans cette affaire c'est celui de ces deux communautés. Nous allons participer financièrement à un protocole et à des engagements sur des terres qui ne nous appartiennent pas, en tout cas dans un premier temps. Ce que nous attendons, c'est du développement, c'est de l'activité et c'est de l'emploi. Je le rappelle et ça a fait l'objet de discussions et d'une unanimité en bureau. Il y a pour nous un deuxième enjeu parce que ce n'est pas la seule matière de développement économique que nous souhaitons soutenir ici à la communauté de communes, nous avons aussi un certain nombre de zones d'activités et en particulier la zone d'activités et de développement qui pour nous est prioritaire : la zone d'activités du Toulicou. Il fallait aussi savoir dans la mesure de ces enjeux ce qui était possible, ce qui était souhaitable et ce qui n'était pas possible. Je crois que lorsque nous aurons bientôt devant les yeux la délibération visant à créer le Syndicat Mixte, vous verrez que nous nous sommes bien défendus. Les mesures que nous avons prises sont à la fois respectables, modérées mais elles nous engagent dans des proportions qui pour nous sont je le crois acceptables ». Voilà. Je vois que je ne fais pas recette. Pas de question ? (**NDLR**. Pas un mot dans la salle). C'est adopté à l'unanimité. Je vous remercie. C'est un grand geste pour les Hautes-Pyrénées ».

**Propos recueillis par Gérard Merriot**